

# Jean-Jacques BERTRAND

Expert-Comptable Diplômé

Inscrit au Tableau de l'Ordre  
de la Région de Lyon Rhône-Alpes

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

-----  
865 Chemin des Lazaristes  
01000 SAINT DENIS LES BOURG

Tél. 04.74.21.60.56  
Télécopie : 04.74.21.43.37  
Adresse e-mail : [jbertrand@fecra.fr](mailto:jbertrand@fecra.fr)

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

---

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

---

**Raison sociale : GROUPEMENT D'EMPLOYEURS INDUSTRIE DE L'AIN «GEIQ INDUSTRIE DE L'AIN »**

**Forme juridique : Association**

**Siège social : 1 Bis Allée des Tyrandes  
01960 PERONNAS**

**Siret : 823 810 841 00010**

**Sommaire :**

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'assemblée générale de GROUPEMENT D'EMPLOYEURS INDUSTRIE DE L'AIN (GEIQ INDUSTRIE DE L'AIN)

**OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du GROUPEMENT D'EMPLOYEURS INDUSTRIE DE L'AIN (GEIQ INDUSTRIE DE L'AIN) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au covid 19.**

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que **les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances clients, les disponibilités et les dettes d'exploitation.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT, DU RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS INDUSTRIE DE L'AIN (GEIQ INDUSTRIE DE L'AIN)**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président, dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Denis les Bourg, le 18 septembre 2020



Jean-Jacques BERTRAND  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	210	210				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	3 853	2 940	913	2 067	-1 154	-55.83
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
<b>Total II</b>	<b>4 063</b>	<b>3 150</b>	<b>913</b>	<b>2 067</b>	<b>-1 154</b>	<b>-55.83</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	160 574		160 574	71 649	88 926	124.11
Autres créances	11 418		11 418	19 605	-8 186	-41.76
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	129 614		129 614	139 808	-10 194	-7.29
Charges constatées d'avance (3)	869		869	833	36	4.30
<b>Total III</b>	<b>302 475</b>		<b>302 475</b>	<b>231 894</b>	<b>70 581</b>	<b>30.44</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>306 538</b>	<b>3 150</b>	<b>303 388</b>	<b>233 961</b>	<b>69 427</b>	<b>29.67</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	60 563	21 200	39 363	185.67
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	18 221	39 363	- 21 142	- 53.71
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	78 783	60 563	18 221	30.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 336	82 325	16 011	19.45	
Dettes fiscales et sociales	126 269	71 073	55 196	77.66	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		20 000	- 20 000	- 100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	224 605	173 398	51 207	29.53
	Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	303 388	233 961	69 427	29.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

224 605 173 398

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	610 427		610 427	498 909		111 518	22.35
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	610 427		610 427	498 909		111 518	22.35
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			47 582	56 035		- 8 453	-15.09
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			4	17		- 13	-77.88
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			658 013	554 961		103 052	18.57
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			142 935	119 543		23 392	19.57
Impôts, taxes et versements assimilés			5 549	3 971		1 578	39.73
Salaires et traitements			424 548	313 707		110 841	35.33
Charges sociales			62 530	55 195		7 335	13.29
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 154	1 263		- 109	- 8.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	3		- 1	-31.90
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			636 717	493 682		143 036	28.97
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			21 296	61 280		- 39 984	- 65.25
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

**J.-J. BERTRAND**  
Commissaire aux Comptes  
865 chemin des Lazaristes - CS 70040  
01002 SAINT-DENIS LES BOURG CEDEX

(1) Dont produits éfférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges éfférentes à des exercices antérieurs

**J.-J. BERTRAND****Commissaire aux Comptes**

865 chemin des Lazaristes - CS 70040

01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	199	177	22	12.69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	199	177	22	12.69
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	199	177	22	12.69
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	21 495	61 456	39 962	-65.02
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58	18 212	-18 154	-99.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	58	18 212	-18 154	-99.68
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	-58	-18 212	18 154	99.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 216	3 882	-666	-17.16
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	658 212	555 138	103 074	18.57
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	639 991	515 775	124 216	24.08
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	18 221	39 363	-21 142	-53.71

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**J.-J. BERTRAND**  
Commissaire aux Comptes  
865 chemin des Lazaristes - CS 70040  
01002 SAINT-DENIS LES BOURG CEDEX

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 10		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 853		
TOTAL	3 853		
TOTAL GENERAL	4 063		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations Incorporelles			2 10	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 853	
TOTAL			3 853	
TOTAL GENERAL			4 063	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 10			2 10
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 786	1 154		2 940
TOTAL	1 786	1 154		2 940
TOTAL GENERAL	1 996	1 154		3 150

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 154				
TOTAL	1 154				
TOTAL GENERAL	1 154				

**J.-J. BERTRAND**  
Commissaire aux Comptes  
865 chemin des Lazaristes - CS 70040  
01002 SAINT-DENIS LES BOURG CEDEX

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	160 574	160 574	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 418	11 418	
Charges constatées d'avance	869	869	
<b>TOTAL</b>	<b>172 862</b>	<b>172 862</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	98 336	98 336		
Personnel et comptes rattachés	25 481	25 481		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 975	56 975		
Impôts sur les bénéfices	3 216	3 216		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 017	40 017		
Autres impôts taxes et assimilés	580	580		
<b>TOTAL</b>	<b>224 605</b>	<b>224 605</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	2 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 097
Dettes fiscales et sociales	6 909
<b>Total</b>	<b>88 006</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	869
<b>Total</b>	<b>869</b>

**J.-J. BERTRAND**  
Commissaire aux Comptes  
865 chemin des Lazaristes - CS 70040  
01002 SAINT-DENIS LES BOURG CEDEX